

ANIMÉ DE
2017 À 2021

Plan de prévention des risques et entretien des ripisylves de l'Agly



© Association du Pays
de la Vallée de l'Agly

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA)

PLAN D' ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AGLY

Orientation 1 : Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois

Enjeux CFT : 1.2 Promouvoir une gestion forestière durable pour faciliter la mobilisation du bois

Contexte :

Le territoire de la Vallée de l'Agly est fortement soumis aux inondations pouvant être liées au climat méditerranéen et aux pics de pluviométrie sur le printemps et l'automne. Les ripisylves de l'Agly s'étalent depuis environ 50 ans. De plus, les propriétaires privés et publics se sont désengagés de la gestion des forêts alluviales et inondables. Ce manque de travaux engendre des risques lors des crues provoquant des embâcles et des inondations. Pour faire suite aux chantiers pilotes de 2016-2017, une étude a permis de concevoir un Plan de Prévention des Risques pour le bassin versant de l'Agly de 2017 à 2021 grâce à la création du SMBVA, qui a justement permis de créer ce plan.

Objectifs :

Réduire le risque d'inondation sur le territoire et améliorer le bon état écologique et chimique des masses d'eau.

Comment ?

- Réalisation du Plan de Prévention des Risques ;
- Mise en place des chantiers (linéaires et atterrissement en milieu de rivière) ;
- Valorisation du bois dans la filière papier ou bois énergie.



Bénéficiaires directs : 15 communes impactées et les propriétaires riverains.

Bénéficiaires indirects : Les habitants du territoire.

Partenaires : Les communes, Agence de l'eau, Département de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.